

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Pour LYON et le DÉPARTEMENT DU RHONE:

16 francs pour trois mois,

32 francs pour six mois,

64 francs pour l'année.

Hors du DÉPARTEMENT, 1 f. de plus par trimestre.

Le numéro : 25 c. — Annonces : 25 c. la ligne.

Le Censeur insère gratuitement tous les Articles, Lettres et Documents ayant un but d'utilité publique et revêtus de signatures connues.



# LE CENSEUR,

## JOURNAL DE LYON.

ON S'ABONNE:

À LYON, au Bureau du Journal, rue des Celestins, n. 6, au 1er.

À PARIS, chez MM. AUGUSTE DE VIGNY et Co, directeurs de l'Office-Correspondance, rue des Filles-Saint-Thomas, 3, place de la Bourse, et chez M. DEGOUVRE-DENUNQUE, rue Lepelletier, 3.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. RITTIEZ, rédacteur en chef du journal.

LE CENSEUR paraît tous les jours excepté le dimanche. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

Lyon, 4 novembre 1842.

Le *Réparateur* évite décidément avec soin d'entrer avec nous dans l'examen sérieux des faits qui se rattachent à l'instruction publique; au lieu d'aborder les points essentiels qui sont en discussion, il se livre à des digressions oiseuses et à des insinuations malveillantes. Ce n'est pas ainsi qu'on éclaircit une question et qu'on en prépare la solution.

En l'état actuel des choses, faut-il, oui ou non, constituer la liberté de l'enseignement ainsi que le clergé la réclame? Voilà la question à vider. Nous nous en sommes proposé la solution avec réflexion; après l'examen des faits, nous avons dit: Il y aurait péril à déclarer l'instruction publique libre de tout contrôle de l'État, de toute intervention de ses délégués; car, remarquons-le bien, ce que le clergé veut, c'est enseigner sans qu'on puisse d'aucune part s'enquérir de ses méthodes d'enseignement, de ses principes, de ses tendances.

En ce moment même cela est si vrai qu'il a sur cent points différents de la France des institutions qui échappent à tout contrôle? Nous ne pensons pas qu'il soit convenable de laisser augmenter encore son influence excentrique en matière d'instruction publique, et c'est en vertu d'un principe de conservation sociale que nous arrivons à cette conclusion: il faut toujours que la société veille à son homogénéité, qu'elle établisse des liens de solidarité entre tous ses membres. Est-ce qu'il pourrait en être ainsi si elle laissait à tout venant le droit d'enseigner la jeunesse à son gré?

Nous avons dit au *Réparateur*: Vous faites en ce moment beaucoup de bruit au sujet du monopole universitaire; cependant il ne vous gêne guères. Voyez: vous avez déjà la moitié des enfants de nos plus grandes cités dans les écoles primaires que vous avez fondées, et vous faites partout concurrence aux établissements universitaires. En vérité, vous n'avez pas trop sujet de vous plaindre. C'est encore là un point de la question que le *Réparateur* a esquissé à plusieurs reprises, nous le rappelons à son attention.

Nous avons dit, et nous le répétons encore, que le clergé, ou plutôt la portion du clergé qui réclame la liberté d'enseignement, ne le fait en ce moment que pour arriver plus tard à avoir sous la main toute notre jeunesse; nous avons vu dans cette éventualité un immense danger. Nous allons nous expliquer clairement à cet égard.

L'instruction publique devrait dans tous les degrés être gratuite; la société doit à chacun de ses membres les moyens de développer son intelligence. Cette gratuité de l'instruction n'existe pas; dans les collèges les prix de pensions sont même fort élevés: de là pour grand nombre de familles des difficultés pour y envoyer leurs enfants. Le clergé, avec son organisation et ses ressources pécuniaires, demande de fort minimes rétributions aux écoliers dont il se charge, et, par suite, on en voit un grand nombre se presser aux portes de ses établissements. Que demain il n'ait plus d'entraves, ses établissements se développeront davantage, et comme ils seront à même d'enseigner en quelque sorte gratuitement, ils primeront ceux de l'Université et les ruineront. De ce point à s'emparer de l'instruction publique d'une manière complète, il n'y a qu'un pas. C'est le but qu'on se propose et qu'on parviendrait à atteindre si des obstacles sérieux ne s'élevaient pour l'empêcher.

« En accordant la liberté de l'enseignement public, vous déclarez, nous dit le *Réparateur*, que les établissements laïcs seraient ruinés; ils ne satisfont donc pas aux besoins des populations? »

Non, ils ne satisfont pas aux besoins des populations; nous le reconnaissons, et c'est pour cela que nous demandons avec tant d'instance non pas la liberté de l'enseignement, mais une bonne organisation d'instruction publique. Dans cette organisation, nous n'excluons pas l'élément religieux; seulement nous voulons qu'il y soit dans des proportions raisonnables.

De ce que l'instruction universitaire est incomplète, manquant de bases rationnelles, nous n'en concluons pas qu'elle doit être détruite, et qu'il faille abandonner le droit d'intervention de l'État dans l'enseignement.

Voyez la logique du *Réparateur*: il se plaint du monopole universitaire qui blesse la liberté de l'enseignement, et il nous demande si ce serait un grand malheur de voir disparaître des écoles des professeurs qui inoculent leurs funestes doctrines dans le cœur de la jeunesse. Eh! sans doute, ce serait un grand malheur de les frapper arbitrairement dans leur droit d'examen; ce serait recommencer les temps passés et nous rejeter dans les doctrines de l'unité religieuse, et nous ne sommes pas appelés à voir se constituer l'unité en matière de doctrines morales ou religieuses. Il en sera peut-être ainsi dans les siècles futurs; aujourd'hui la libre discussion doit être maintenue pour le repos de l'humanité.

Nous n'aimons pas assurément les doctrines panthéistes, fatalistes et athées; mais nous ne voulons pas que, sous prétexte de les faire disparaître de l'enseignement, on arrive à détruire toute liberté philosophique. Nous admettons en matière de haut enseignement une grande latitude d'exposition de doctrine; en cela nous ne faisons que nous conformer aux inspirations de la raison.

Le *Réparateur* a cru devoir nous adresser quelques injures sans que rien les eût motivées. Au lieu de discuter avec calme, il s'est emporté et nous a reproché, entre autres choses, de ne cesser d'insulter le clergé. Qu'on relise tous nos articles relatifs au clergé, on verra que le *Réparateur* dénature la vérité. Nous avons parlé de l'esprit du clergé, de sa discipline, en termes réservés et décents; nous ne sortirions pas de nos habitudes, quoi que fasse le *Réparateur* pour nous irriter; nous le laisserons à son aise nous taxer d'ignorance, certains que nous sommes de savoir assez des choses religieuses pour ne pas mériter de pareilles imputations. Assurément nous n'avons pas été reçus docteurs en théologie; mais nous savons, au besoin, à quelles sources il faut puiser pour combattre les prétentions erronées.

Le *Réparateur* invoque le grand nom de Bossuet dans notre discussion relative à l'influence de Rome, oubliant sans doute que cet illustre prélat, lui aussi, a combattu les doctrines purement catholiques. Veuillez parcourir son *Exposition de la Foi*, vous y verrez (n° 21) qu'il suffit de croire à la primauté du pape, et que tous les autres points sur lesquels il y a partage d'opinion ne sont point de foi catholique. Il y a loin de là à ces paroles que nous avons relevées avec juste raison, et que nous croyons utile de reproduire parce qu'elles sont un enseignement: « La chose du monde à laquelle le clergé tient le plus par sa mission et par ses entrailles, c'est au catholicisme. »

A toutes les époques et dans toutes les mers on a vu les Anglais élever leurs insolentes prétentions au droit de visite. Un ouvrage récemment publié (Mémoires de M. le lieutenant-général Belliard) en cite un exemple bien remarquable. En 1815, le général Belliard se préparait à quitter Naples, l'amiral Pelew lui fit signifier qu'il

ne partirait qu'après avoir été visité, parce qu'on voulait savoir si Murat était à son bord. Le général donna sa parole d'honneur que Murat n'était point à son bord; mais il ajouta qu'il se ferait plutôt couler que de se laisser visiter, et qu'il ne souffrirait jamais une insulte à son pavillon. Après bien des délais, l'amiral donna l'autorisation de départ. La goëlette qui portait le général voguait à pleines voiles, lorsqu'un brick anglais, à la hauteur de Gaète, lui envoya trois boulets qui la forcent à mettre en panne, car elle n'est point armée. Un officier se présente pour la visiter; mais le général Belliard déclare qu'il ne le souffrira pas. L'officier insiste et s'approche; le général saisit un pistolet et lui annonce qu'il va lui faire sauter la cervelle s'il ose mettre le pied à son bord. L'officier le regarde, hésite et retourne à son brick.

La belle résistance du général Belliard dans cette circonstance trouverait fréquemment des imitateurs parmi nos braves marins, qui sauraient bien défendre avec énergie l'honneur du pavillon, s'ils pouvaient se laisser aller aux inspirations de leur courage, et s'ils n'avaient pas les mains liées par les traités existants ou par les instructions qui leur sont données. Ils s'exposeraient à être désavoués par un pouvoir qui a toujours sacrifié nos plus chers intérêts à cet odieux mensonge que l'on est convenu d'appeler alliance anglaise. Qui ne se rappelle encore l'affaire du *Griffon*? Ce bâtiment de l'État, commandé par M. Olivier, aujourd'hui capitaine de vaisseau, se rendait à Saint-Jean-d'Ulloa, lorsqu'une frégate à vapeur anglaise voulut le visiter, bien qu'il fût facile de reconnaître que ce n'était point un négrier. Résolu à ne point souffrir cet outrage, malgré l'évidente infériorité de ses forces, M. Olivier envoya deux boulets sur le pont de son agresseur, qui, voyant à qui il avait affaire, demanda à parlementer. Pendant la négociation qui s'ensuivit, le capitaine français reprocha vivement aux Anglais de s'être conduits comme des pirates ou des forbans. Les détails de cette incroyable agression furent consignés sur le journal du bord; mais comme on craignait l'explosion du sentiment national lorsqu'ils viendraient à être connus du public, ordre fut donné d'en supprimer la plus grande partie. Nous tenons ce fait de l'officier même chargé de rédiger le journal du bord. Bien plus: afin sans doute de persuader aux masses que les Anglais n'avaient eu aucun tort dans cette affaire, le ministère vint demander aux chambres une pension pour un matelot anglais, auquel un des boulets envoyés par le capitaine Olivier avait emporté la cuisse, et les chambres eurent la faiblesse de voter cette pension, qui fut fixée au chiffre énorme de 50 liv. sterl. (1,250 f.), somme trois fois plus forte que celle que l'on aurait accordée à un matelot français qui aurait perdu un membre au service de son pays.

Que répondront à de pareils faits les partisans du droit de visite, si toutefois il en existe encore autre part que dans le ministère de l'étranger?

On écrit de Lisbonne au *Times* que les deux princes de Joinville et d'Aumale sont arrivés dans cette capitale, que la *Belle-Poule* et l'*Asmodée* attendent l'arrivée d'un vaisseau de ligne français dans le Tage pour partir, l'une pour le Brésil, l'autre pour l'Afrique.

On écrit encore au *Times* que le voyage du prince de Joinville se rattache au mariage de la princesse de Naples avec le jeune empereur du Brésil, et celui du duc d'Aumale à une grande revue de nos troupes d'Afrique, à laquelle le duc va assister.

Le *Times* est mal informé, au moins en partie. Le prince de Joinville va au Brésil pour son propre compte, et ne fait pas huit cents lieues pour assister à la bénédiction nuptiale de deux étran-

### FEUILLETON DU CENSEUR.

#### MARIAGE DE NOBLE A VILAIN.

(Suite et fin.)

Les préparatifs terminés, ils partirent. Pendant les premières heures de la journée, on garda le silence. Alexine était au fond de la voiture; elle avait appuyé sa tête contre les coussins avec une sorte de coquetterie, et elle avait fermé les yeux. Paul, à l'autre coin de la berline, contemplant ce joli visage encadré par les boucles soyeuses de ses cheveux d'un châtain clair et d'une extrême finesse. En admirant cette femme si gracieuse et si belle, et qu'il n'osait regarder comme sienne, il étouffait de fréquents soupirs. Alexine dormait-elle, ou feignait-elle de dormir? Nous ne savons; mais il vint un moment où ses beaux yeux s'ouvrirent et rencontrèrent ceux de son mari. Elle rougit beaucoup, se redressa vivement et se mit à regarder le pays qu'ils parcouraient. Le silence se prolongeait. Alexine, qui se sentait enveloppée, pour ainsi dire, de ce regard doux et triste qu'elle avait rencontré en s'éveillant, était embarrassée, et, autant pour se soustraire à ses pensées que pour changer la direction de celles de Paul, elle rompit la première le silence en faisant une réflexion banale sur le point de vue qui se déployait devant elle. Paul y répondit, et la conversation s'engagea comme elle s'engage entre deux personnes étrangères: d'abord languissante, interrompue; puis peu à peu devenant plus vive, plus colorée, prenant plus d'intérêt à chaque incident, et entrant rapidement dans le vaste champ de la légende ou de l'histoire, à propos d'une fleur ou d'un pan de mur renversé.

Paul avait une instruction très-étendue, la parole élégante et facile; toutes ses dissertations prenaient une couleur poétique qui allait bien à ses grands yeux bleus, si caressants et si doux. Alexine, subjuguée en détail d'elle-même par ce charme irrésistible de l'esprit, se surprit à écouter son mari avec un vif plaisir; spirituelle et instruite elle-même, elle soutenait admirablement la conversation, et, à la fin de cette journée, elle remarquait les beaux yeux de Paul, la finesse de son sourire, l'harmonie de sa voix... Mais, comme on ne perd pas en un jour les préjugés de toute une vie, elle murmura:

— Quel dommage qu'un tel homme ne soit pas de noble sang!

Le soir, ils s'arrêtèrent à P...; ils soupèrent ensemble, et, après le souper, Paul conduisit Alexine jusqu'à la porte de sa chambre, la salua froidement et se retira. Alexine sentit une légère rougeur lui monter au front.

Le lendemain Paul commençait-elle à lui sembler outrée?

Le lendemain on se remit en route, et Alexine fut obligée de reconnaître dans son mari non seulement beaucoup d'esprit, mais une grande fermeté de sentiments et une fermeté... qui l'effraya peut-être. Sa tante et elle même s'étaient singulièrement abusées sur le caractère de Paul

son indulgence étaient celles de l'homme fort qui peut abdiquer par moments sa puissance, certain qu'il est de la ressaisir quand il le voudra.

Ils approchaient de Lyon, lorsqu'Alexine remarqua une délicieuse petite maison cachée au milieu des arbres.

— Oh! le charmant ermitage! s'écria-t-elle.

— A notre retour, si vous le désirez, nous nous y arrêterons. Un de mes amis y vit fort retiré... Il en a fait un oasis. Il oublie là des douleurs bien profondes; la solitude peut seule adoucir, si elle ne les cicatrise pas, les blessures du cœur.

— Ah! c'est un chagrin d'amour...

— Oui, madame, dit Paul avec un peu d'hésitation. Époux d'une femme qu'il adorait, il a tout fait pour obtenir son amour, et il a échoué. Il y a cinq ans qu'il s'est retiré dans cet ermitage, laissant sa femme au milieu du monde futile et inconstant qu'elle lui a préféré.

— Et il ne l'a jamais revue?

— Si, madame... une seule fois. Malheureuse sans doute par suite de coupables amours, elle vint s'agenouiller devant l'époux qu'elle avait méconnu; il la laissa sur le seuil de la porte et lui répondit: Je ne vous connais pas.

— C'était de la cruauté, dit Alexine d'une voix basse; était-il sûr qu'elle fût coupable?

— Il devait le supposer.

— Mais si elle se repentait, si c'était l'affection qui la ramenait vers lui?

— Du repentir, de l'amour... après quatre ans d'oubli! Oh! non, madame; et moi je comprends qu'il ait été impitoyable. Lorsqu'on a placé toutes ses espérances de bonheur sur la tête d'une femme, quand on a la conscience d'avoir mérité son amour, ses dédains font une blessure mortelle. Il vient un temps où, las de souffrir, on doit briser sa chaîne, et ce jour-là le cœur est sans pitié. Le sentiment de la dignité de l'homme se réveille, l'amour s'éteint... on ne pardonne plus.

Alexine baissa la tête et ne répondit pas; tout le reste de la journée se passa tristement.

Le lendemain, ils arrivèrent à Marseille. Paul eut pour Alexine les attentions les plus délicates; il lui fit visiter Marseille et ses environs. Dans leurs promenades, il évitait les routes trop fatigantes; pour elle, il redoutait l'ardeur du soleil et la fraîcheur du soir. Traversait-il un pont étroit jeté sur un ruisseau, il la soutenait, il veillait sur elle avec cette active tendresse qui n'a de rivale que celle d'une mère. Gravissaient-ils une montagne, il l'enlevait dans ses bras et l'emportait jusqu'au sommet. Mais, hors ces moments où il s'abandonnait au premier élan de son amour, il était d'une froideur glaciale qui s'augmentait de jour en jour. Pas un mot qui eût rapport à la singularité de leur position; pas un regard qui fût une prière ou un regret. Attendait-il quelque indice certain qui lui révélât un changement dans les sentiments d'Alexine? ou bien désespérait-il d'être aimé et voulait-il s'éviter la honte d'un refus? Alexine l'ignorait, mais la belle orgueilleuse était à demi vaincue; elle devenait devant son mari em-

barrassée et craintive, et lorsque, le soir, elle se retrouvait seule dans sa chambre, Dieu seul savait les larmes qu'elle versait dans le silence de la nuit.

Les quinze jours écoulés, et les affaires de Paul terminées, ils revinrent à Paris. Paul David demanda à sa femme si elle voulait s'arrêter à l'ermiteage de son ami.

— Si vous l'exigez, dit-elle, nous nous arrêterons... mais je préférerais continuer notre route... j'ai hâte d'être à Paris.

Ces mots produisirent sur Paul une impression pénible. Il ne vit dans l'empressement d'Alexine que le désir de se retrouver auprès de sa tante et de sa famille pour échapper au tête-à-tête conjugal. On comprendra son antipathie pour M<sup>me</sup> de la Rivallière, si l'on se rappelle la conversation de la marquise avec sa nièce, le soir de ses nocces, et dont Paul n'avait pas perdu un seul mot.

Quel que fût son dépit, il se promit de lutter encore quelque temps. Le jour qui suivit leur retour, la marquise accourut voir sa chère nièce. Paul était avec sa femme, il se leva pour sortir; mais il hésita un instant, ne sachant s'il devait rester ou laisser le champ libre à sa tante, qui ne prenait pas la peine de lui cacher que sa présence la gênait, et qui cherchait sur le visage un peu pâle d'Alexine le secret de ce jeune ménage. Cependant Paul se dit: Si elle m'aime maintenant, je n'ai rien à craindre de la marquise; si elle me hait, ma tyrannie ne me s'ouvrira pas. Il prit son chapeau pour s'éloigner; mais Alexine redoutait une entrevue avec sa tante, et se tournant vers son mari:

— Vous sortez, Paul? vous m'avez pourtant promis de venir avec moi pour des emplettes indispensables.

Paul la regarda avec surprise; son cœur bondit dans sa poitrine. C'était la première fois qu'elle le nommait ainsi; c'était la première fois qu'elle lui témoignait un désir. Il répondit d'une voix émue:

— Comme vous n'êtes pas habillée, je croyais que vous aviez renoncé....

— Oh! ce sera bientôt fait... Vous m'excuserez, ma tante. Demain j'irai vous voir.

— A votre aise, ma nièce, dit sèchement la marquise, qui, après quelques autres paroles insignifiantes, sortit très-blessée de la manière un peu lestée avec laquelle Alexine l'avait congédiée, se promettant de la recevoir le lendemain très-froidement, et s'étonnant de la trouver si bien d'accord avec son mari.

— Il se passe là quelque chose d'étrange, murmura-t-elle. Une Lami-rande se résigner ainsi! ajouta-t-elle avec colère.

En effet, Alexine ne fut pas cinq minutes à se préparer, et elle sortit avec son mari. Elle entra dans vingt magasins; elle le consulta pour des objets de parure, il fut d'une complaisance achevée. Elle s'attendait à ce qu'il lui parierait de son désir subit de promenade, à ce qu'il la remercierait peut-être d'avoir éloigné sa tante; mais il ne prononça pas un seul mot à ce sujet. Elle en fut blessée, et, rentrée chez elle, elle se renferma dans son appartement pour pleurer.

gers. Quant à M. d'Aumale, il est probable qu'il ne voyage pas dans un but plus sérieux que celui qu'on annonce au *Times*.

Il était assez intéressant de savoir comment la disgrâce de M. le lieutenant-général Pajol serait jugée dans l'armée, et nous attendions avec quelque curiosité le numéro de la *Sentinelle de l'Armée* qui devait nous apprendre l'opinion des rédacteurs de ce journal sur une mesure aussi étrange. Nous pensions bien, du reste, que dans l'armée, comme dans toutes les autres classes de la société, la destitution de M. Pajol serait vivement blâmée; car à nos yeux ce n'était pas seulement une grande faute politique, c'était encore un acte incroyablement d'ingratitude pour des services militaires qui méritaient certainement d'être autrement récompensés. Nous ne nous étions pas trompés: l'armée jugera avec sévérité la révocation du commandant de la première division militaire; on en trouvera la preuve dans l'article suivant de la *Sentinelle* qui, en outre, nous révèle un fait bien honorable pour les fils de M. Pajol.

Quelles sont grandes les vicissitudes d'ici-bas! dit la *Sentinelle*. Le général comte Pajol vient aujourd'hui payer son tribut aux caprices de la fortune. Il y a douze ans à peine que le lieutenant-général Pajol, après s'être acquis une brillante réputation parmi les plus braves de la grande armée, après quinze années de fidélité inébranlable au culte impérial, devint tout-à-coup généralissime de l'armée parisienne, et marchait à sa tête à la conquête d'un sceptre abandonné.

De retour à Paris, des couronnes furent tressées en l'honneur du vainqueur de Rambouillet; c'était à qui s'inclinait devant lui, car, maître absolu de la force armée, le général Pajol pouvait aussi bien faire proclamer Napoléon II que s'associer au triomphe de la dynastie nouvelle. Le 9 août, il lui était également loisible de se faire octroyer le bâton de maréchal de France que de se contenter du commandement de la première division militaire.

Que de fois, depuis lors, le général Pajol n'a-t-il pas dû regretter son peu d'expérience des hommes et des affaires politiques!... Placé près du trône, le général Pajol n'était peut-être pas assez courtisan pour y trouver long-temps des sympathies. L'envie s'attacha bientôt à ses pas et surtout à sa place, car 70,000 fr. de traitement annuel étaient très-fort du goût de messieurs les favoris du jour. Aussi, quelle dépense de zèle et de dévouement n'a-t-on pas faite autour du dispensateur pour obtenir au moins cette survivance anticipée!

Depuis long-temps déjà, mais depuis quelques mois surtout, c'était un feu croisé d'intrigues, de cajoleries, de propositions, etc., etc., pour décider le général Pajol à la retraite; mais, ferme à son poste comme devant l'ennemi, ces insatiables ambitions ne purent rien en obtenir. Que faire alors?... Réclamer l'intervention du conseil des ministres et faire décider le remplacement du général par son *junior*, qui était à peine capitaine, alors que lui était déjà général de division, et avait, à ce titre, sabré plus d'un régiment russe, prussien ou autrichien. Mais peu importe! Le conseil des ministres, présidé par un maréchal de l'Empire, devait décider qu'un lieutenant-général revêtu par Napoléon d'un commandement en chef dans son armée finirait sa carrière, non au milieu des troupes, mais dans les antichambres d'un palais, et cote à cote avec des officiers dont il était le chef la veille encore, ou serait relégué dans la sinécure du Louvre.

N'ayons-nous pas raison de dire en commençant: «Quelles sont grandes les vicissitudes d'ici-bas!...»

Mais consolez-vous, général! vous n'êtes pas le premier ni ne serez le dernier des puissants de 1830 à qui pareil sort aura été réservé; puisiez surtout des compensations à tant d'ingratitude dans la conduite chevaleresque de vos jeunes fils, dont nous aimons à faire connaître à l'armée entière la généreuse abnégation, en apprenant la disgrâce dont vous étiez frappé. Oui, nous aimons à faire connaître (dussions-nous froisser la modestie de ces nobles cœurs) que tous deux se sont hâtés de se dépouiller de leur patrimoine personnel pour en faire hommage à leur père, afin que dans ses vieux jours, après avoir goûté si long-temps les délices de l'opulence, il ne se vît pas exposé aux privations de la non-activité. Braves jeunes gens! que votre récompense à vous soit dans l'éternelle affection de votre père et dans l'estime de l'armée!...

## Paris, le 3 novembre 1842.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

M. le général Pajol, depuis sa révocation, a reçu des témoignages de sympathie qui doivent le consoler amplement de sa disgrâce. Il paraît même que le ministère s'est ému de ces manifestations au point d'en concevoir quelque inquiétude pour le maintien de la tranquillité dans la capitale. On nous assure que des ordres ont été donnés pour que tous les faits et gestes de M. le général Pajol fussent désormais scrupuleusement surveillés. Etrange contraste! Il y a quelques jours à peine c'était M. Pajol qui était chargé de pourvoir à la sécurité du gouvernement, et aujourd'hui le voilà en quelque sorte placé sous la surveillance de la haute police. Il

faut convenir que le pouvoir a bien peu de foi dans le dévouement de ceux qui le servent. Une fois qu'ils ne sont plus à son service, il tremble qu'ils ne conspirent contre lui. Quelle incroyable situation!

BULLETIN DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 NOVEMBRE.

Cinq 0/0, 118 45. — Quatre et demi 0/0, 105 50. — Quatre 0/0, 100 50. — Trois 0/0, 80 00. — Banque, 5270 00. — Obligations de Paris, 1295 00. — Naples, 108 20. — Dette active d'Espagne, 22 3/4. — Etats-Romains, 105 3/4. — Cinq 0/0 belge, 105 1/8. — Trois 0/0 belge, 00 00. — Banque belge, 802 50. — Caisse d'Amortissement, 5070 00. — Emprunt de 1841, 0000 00.

Le *Courrier français* constate aujourd'hui, comme nous l'avons fait hier, la recrudescence du *Journal des Débats* dans la question de l'union douanière, et, après avoir reproduit l'amende honorable de cette feuille, qui semble se complaire dans la contradiction, il ajoute:

Cela veut dire en bon français que le ministère donne congé à l'union commerciale. Nous plaignons le *Journal des Débats* d'avoir à suivre la volonté ministérielle dans ses soubresauts et dans ses palinodies. Ce métier l'expose à se donner, d'un jour à l'autre, de cruels démentis. Hier on portait la tête haute; on se vantait d'agrandir la France sans guerre ni combat, et de réunir ensemble quarante millions de conservateurs. Aujourd'hui les fanfares cessent, on bat en retraite, les grands projets sont abandonnés, et l'on se borne, pour ne pas avoir l'air de se laisser débuser de toutes les positions, à prétendre que l'on réserve l'avenir.

Fort heureusement pour la France, l'avenir n'appartient pas au ministère; c'est déjà bien assez qu'il gaspille le présent. Mais, si l'avenir lui appartenait, s'il dépendait de M. Guizot de le réserver ou de le compromettre, nous ne conseillerions à personne d'y compter. Ce qui se passe en ce moment nous fait craindre surtout pour les destinées du pays. Quand on voit le gouvernement désertier une mesure qu'il avait jugée de la plus haute importance, à la première sommation que lui adressent les intérêts ameutés, on se demande si ces intérêts ne seront pas tentés désormais, dans une crise semblable, de recourir aux moyens d'intimidation qui viennent d'obtenir un tel succès, et s'il ne deviendra pas plus difficile au pouvoir de résister après avoir capitulé une première fois.

Les observations du *Courrier français* sont fort justes. En reculant devant l'émeute que ses projets ont soulevée, le ministère donne raison à cette émeute, qui, pour se montrer moins brutale dans ses agressions et pour avoir son foyer dans les salons de M. Fulchiron, n'est pas plus légitime que celles qui éclataient autrefois dans les rues, et qu'on réprimait à coups de fusil. M. Guizot crée là un déplorables précédent, et il est vraiment extraordinaire qu'un homme qui s'est toujours donné comme un homme de pouvoir et d'autorité laisse à ce point compromettre entre ses mains le pouvoir dont il est investi. On comprend jusqu'à un certain point les concessions faites à l'étranger par un ministre qui a reçu le baptême de l'étranger; mais comment expliquer que M. Guizot cède ainsi devant des résistances qui se sont montrées à peine, lui qui depuis douze ans semblait toujours avoir eu pour règle de sa conduite à l'intérieur cette maxime des doctrinaires: Plutôt rompre que plier?

## AFRIQUE FRANÇAISE.

(Correspondance particulière du Censeur.)

ALGER, le 30 octobre 1842. — Nous sommes toujours sans nouvelles positives des colonnes aux ordres du général Changarnier et du lieutenant-colonel de Saint-Arnaud, la première manœuvrant au sud de Medeah depuis le 14 de ce mois, et l'autre sortie il y a assez long-temps de Milianah pour aller châtier les tribus récalcitrantes.

M. Desabes, membre de la chambre des députés, récemment arrivé dans notre ville, a déjà fait une excursion à Medeah. On dit qu'il a le projet de visiter successivement les principaux points de nos possessions.

Hier, à deux heures du matin, nous avons encore ressenti plusieurs secousses de tremblement de terre, et, pendant toute la journée, le vent du désert, ou *sirocco*, a soufflé avec violence, de sorte que la chaleur était insupportable.

Notre nouveau maire, M. le comte de Vesins, est arrivé de France par le dernier paquebot de la correspondance.

Le bateau à vapeur le *Météore* et la corvette de charge la *Perdrix* ont fait route pour Toulon avec des militaires malades ou convalescents.

TOULON, le 1<sup>er</sup> novembre 1842. — Une dépêche ministérielle arrivée hier au port prescrit le désarmement d'une partie de l'escadre, ou plutôt la mise en commission de la plupart des vaisseaux qui vont entrer immédiatement en petite rade.

Le correspondant du *Messenger* raconte ainsi les événements de Bernay:

habitude de m'y soumettre?

Paul fit un pas pour sortir; mais il revint.

M. le marquis de Lamirande, dit-il, est venu ce matin... il est resté long-temps avec vous.

— Vous ne m'avez pas défendu de voir mon père.

— Je ne vous ai rien défendu, dit-il vivement; vous êtes maîtresse de toutes choses. Je vous l'ai dit, votre bonheur et votre tranquillité m'occupent surtout. Aussi je vous laisse une entière liberté; j'évite même de vous laisser voir... D'ailleurs, il est bien naturel que vous soyez heureuse de voir souvent votre père... vous avez fait pour lui un si grand sacrifice!

— Je ne le regrette pas... il m'aime tant, lui!... Il est venu demander à sa fille si elle était heureuse.

— Et, généreuse jusqu'au bout, vous n'avez pas voulu lui faire un reproche de votre malheur... car... je le vois, vous souffrez. Cet amour que j'éprouvais pour vous dans le fond de mon âme, je n'ai pu vous l'inspirer. Il y a toujours entre nous mon origine dont je ne veux pas rougir et que vous ne voulez pas accepter... J'avais vainement espéré, et je ne vois qu'une séparation...

— Une séparation!

— Oh! ne craignez rien, Madame, elle sera sans éclat, et tous les torts retomberont sur moi qui passerai pour un original. Je me retire des affaires; n'ayant plus de but devant moi, je n'ai plus besoin d'augmenter ma fortune... Vous resterez à Paris, moi je partirai. J'irai demander à ma famille un bonheur que je n'espère pas ici. Plus sage, plus heureux que moi, mon frère a préféré l'obscurité: il s'est uni à une jeune fille ni plus ni moins noble que lui: c'est près de lui que je me retire.

— Vous êtes libre, Monsieur, dit Alexine d'une voix altérée; mais alors ce contrat que vous m'avez fait signer, ce contrat qui me reconnaît une fortune que je ne vous ai point apportée, j'en refuse l'exécution. Si vous partez, je retourne avec mon père. Je supporterai toutes les souffrances et les privations les plus dures, plutôt que d'accepter des bienfaits...

— Qui blesse votre orgueil, dit Paul avec amertume.

— Qui blesse mon cœur, Monsieur. Vous m'avez trompé, vous m'avez fait d'immenses avantages; je pouvais tout accepter de mon mari, si mon mari m'avait aimée... s'il n'avait pas demandé une séparation...

— Mais cette séparation n'existe-t-elle pas déjà, Madame? Me croyez-vous donc bien froid, bien indifférent, pour penser que je puisse vivre ainsi, toujours auprès de vous, etc... n'ayant aucune place dans vos affections, aucun des droits que donne l'amour?... On me porte envie, Madame. Dans le monde où nous paraissions si unis, on dit que je suis trop heureux...

— Vous êtes si belle!... Vous-même, pour mieux les tromper sans doute, vous vous faites la complice de tous ces gens qui me torturent de leurs félicitations; vos regards deviennent plus doux et ils sont toujours à ma poursuite; je les surprends arrêtés sur moi, mon cœur bat, l'espoir me rend fou!... Nous rentrons seuls... nous nous arrêtons à cette porte; mon regard supplie vous interroge, mais le vôtre reste baissé, et... adieu mes rêves, mon espoir, mon bonheur!... Ah! j'ai été généreux,

Quelques désordres ont eu lieu aujourd'hui 28 octobre dans notre ville. Des ouvriers rubaniers de diverses communes voisines s'étaient rendus de la ville et sur la place Royale. De leur côté, des fabricants y étaient venus également pour tâcher de les calmer.

Le préfet, qui s'était rendu sur les lieux, leur parla dans ce sens, ainsi qu'un des fabricants; mais toutes les exhortations furent inutiles. Les ouvriers semblèrent stationner jusqu'à quatre heures et demie du soir, le ramenant à grands cris l'augmentation du tarif.

Cependant la nuit approchait; des menaces violentes étaient proférées par le rassemblement contre les fabricants qui n'osaient sortir. Tous les moyens de persuasion avaient été inutilement employés. Le préfet fit donc fourreau, pour dissiper l'attroupement. Alors, les ouvriers refoulés furent blessés. Le préfet s'avança pour sommer une dernière fois les ouvriers de se retirer. Cette démarche resta aussi inutile que les précédentes; il fallut nécessairement repousser la force par la force. Six ouvriers ont été blessés dans le mouvement en avant opéré par les gendarmes. L'état d'aucun d'eux ne présente de gravité. Ce désordre n'a pas eu de suites. Tous les ouvriers se sont retirés dans leurs diverses communes.

Le *Journal de l'Eure* donne sur le même sujet les détails suivants:

Depuis plusieurs jours, on parlait à Evreux d'une coalition d'ouvriers qui s'était formée à Drucourt parmi les rubaniers. Nous attendions, pour entretenir nos lecteurs de cet événement, que notre correspondance nous apportât des détails bien authentiques. Nous savions cependant qu'il ne s'agissait que d'une discussion de salaire entre quelques fabricants et leurs ouvriers, discussion que M. le sous-préfet de Bernay s'était, dit-on, fait fort de terminer à l'amiable, et nous n'avons pas été peu surpris en voyant M. le préfet de l'Eure partir précipitamment d'Evreux pour Bernay avec des gendarmes et un détachement de cavaliers du train qui conduisait M. l'aide-camp de M. le général Brack.

Nous nous sommes douté qu'on allait là pour saisir la première occasion venue de faire de la force, et nous ne nous trompons pas.

Les rumeurs qui arrivent aujourd'hui jusqu'à nous disent que là où le raisonnement et la persuasion pouvaient tout concilier il y a eu du sang répandu; mais nos renseignements sont trop vagues pour que nous puissions les publier.

Nous nous bornerons donc à dire aujourd'hui qu'il y a eu à Bernay une émeute assez grave, occasionnée par la présence de six à sept cents ouvriers rubaniers de Drucourt qui s'étaient rendus à la sous-préfecture dans l'espoir d'y voir terminer par M. le sous-préfet le différend entre eux et les fabricants, mais qui ne s'attendaient guère à trouver rangés en bataille pour les recevoir sur la place publique des gendarmes, de la troupe de ligne et des soldats du train.

M. Nepveu, conseiller à la cour royale de Rouen, a été délégué par la cour pour informer sur cette affaire. Ce magistrat s'est empressé de se rendre à Bernay. Déjà de nombreuses arrestations ont été faites.

## On lit dans la Gazette du Midi:

Une étrange nouvelle vient d'être jetée dans le public par la presse anglaise. Plusieurs journaux se prétendant bien informés annoncent que l'intention de Louis-Philippe est d'abdiquer prochainement en faveur du prince appelé à la régence. Suivant eux, ce moyen aurait été jugé le seul capable de consolider la dynastie.

Nous nous garderons d'une discussion hérissée de périls; mais il nous sera permis de dire que l'on a déjà imposé à la princesse Hélène assez de sacrifices et jeté assez d'ombre autour de ses fils.

## On lit dans le Morning-Herald:

Les traités du droit de visite ont entièrement manqué leur but; la traite s'est accrue en importance et en horreur depuis leur origine. N'est-il pas temps de commencer à examiner s'il n'y a pas d'autre moyen de supprimer ce crime par des moyens efficaces, sans avoir besoin de violer le droit des gens? N'est-il donc pas possible de se faire bénir par l'humanité, sans s'attirer la haine et le dégoût du reste du monde?

La *Gazette de Leipzig* se fait écrire que M. d'Arincourt n'est pas allé en Russie, porteur d'une mission politique. On a dit, en effet, que M. d'Arincourt était chargé de négocier le mariage du duc de Bordeaux avec une fille de l'empereur Nicolas. Il paraît, d'après cette feuille, que si le czar a mis à la disposition du noble vicomte des équipages, des chevaux, et même des employés de sa cour pour l'accompagner dans ses excursions, cet accueil ne s'adressait qu'à l'écrivain.

## Chronique.

### LYON.

Dans sa séance d'hier, le conseil municipal de la ville de Lyon a mis à la disposition de M. le maire une somme de trente mille

Le lendemain, elle alla voir sa tante; mais elle s'y rendit à l'heure où elle savait qu'elle rencontrerait beaucoup de monde chez elle. Le marquis l'aimait au fond du cœur; elle lui avait déjà pardonné son sans-façon de la veille. Elle souffrit de ne pouvoir l'interroger, et elle lui dit tout bas:

— Tu as bien mal choisi ton moment pour venir me voir; au moins quand pourrai-je te trouver seule pour causer?

— C'est difficile, répondit Alexine avec un peu d'embarras; mon mari me quitte très-peu.

— Ah! je comprends... Pauvre enfant! quelle tyrannie!...

— Mais non, ma tante...

Une nouvelle visite interrompit cette conversation, et Alexine quitta sa tante, en emportant le secret de ses chagrins.

Quelques jours s'écoulèrent pendant lesquels tous les instants des deux époux furent pris par les visites qu'il fallait faire et recevoir et par quelques soirées intimes qui préparaient les fêtes que l'automne allait ramener. Bientôt Alexine remarqua un changement dans la conduite de Paul. Elle le trouva très-exact à l'accompagner dans le monde; mais quand il n'était pas obligé d'être près d'elle, il s'éloignait et prolongait chaque jour davantage ses absences. Il lui laissait une telle liberté qu'elle crut y voir une preuve d'indifférence. Il ne fallait qu'un mot peut-être pour réunir ces deux époux; mais nul n'osait le prononcer, et Alexine moins encore que Paul.

Un matin que David était sorti de très-bonne heure, il rentra vers midi. Il était plus grave qu'à l'ordinaire; il parla très-peu pendant le déjeuner, et après il se disposa à sortir de nouveau. Alexine en éprouva une telle douleur, qu'oubliant sa réserve habituelle, elle lui dit d'une voix tremblante:

— Quoi! vous sortez encore!

Paul tressaillit et leva les yeux sur elle. Elle détournait vivement les siens qui se mouillaient de larmes. L'orgueil luttait encore; mais elle aimait Paul, et ses longues absences et sa froideur lui causaient de mortelles inquiétudes. Elle tremblait, alors que l'amour s'éveillait dans son âme, qu'il ne s'éteignît dans celle de son mari; elle tremblait qu'il ne lui rendît dédaignés pour dédaignés. Elle aurait donné dix ans de sa vie pour qu'un incident provoquât une explication; mais sa fierté se révoltait à l'idée de faire le premier pas et de livrer les secrets d'un amour qu'on ne lui demandait plus. Aussi, était-ce involontairement qu'elle avait dit à son mari:

— Quoi! vous sortez encore!

Et elle se détournait pour cacher son trouble.

— Oui... reprit-il lentement, je sors... Il défit ses gants cependant et resta debout devant Alexine.

— J'ai quelques affaires qui me retiendront toute la journée... et comme votre tante doit venir vous chercher pour dîner chez votre père et passer la soirée en famille... vous ne compterez pas sur moi... et vous irez seule. Cela ne vous contrariera pas?

— Nullement, monsieur. J'avais espéré que vous viendriez avec moi; mais du moment que votre volonté m'est connue... n'ai-je pas pris l'ha-

Madame; mais, pour ne pas cesser de l'être, il faut que je fuie. Paul fut interrompu par un domestique qui annonça la marquise de la Rivolière. Elle laissa échapper un mouvement de colère. Alexine alla vivement au-devant de sa tante.

— Bonjour, ma nièce... Encore ton mari! dit-elle à mi-voix en haussant les épaules. Eh! mais qu'est-ce que je vois? tu n'es pas encore prête, et il est trois heures et demie. A quoi penses-tu donc?

— Ma tante, serez-vous assez bonne pour m'excuser? Je suis un peu souffrante... et je n'ai pas dîner chez mon père. J'ai promis à Paul de passer cette soirée seule avec lui...

— Ah!... un tête-à-tête conjugal, c'est merveilleux, ma chère, et je vous crois la femme la plus heureuse du monde si je ne vous avais vue à mon entrée toute pâle et les yeux mouillés de larmes. Ce goût pour la solitude est tout simplement un coup d'autorité de votre mari.

— En vérité, Madame, s'écria David qui se contenait avec peine, vous avouerez que, si cela était, j'aurais grandement raison, pour mon repos et pour mon bonheur, de défendre à ma femme de vous voir.

— Parfait, Monsieur! parfait! Il ne vous manque plus que d'enfermer cette pauvre victime et de mettre des barreaux de fer à sa fenêtre.

Paul allait répondre, et ses paroles eussent été bien amères sans doute; mais Alexine posa doucement sa main sur la sienne, et son regard se leva sur lui avec une telle expression de douceur et d'amour, que la parole s'éleva sur ses lèvres. Il murmura, en se penchant vers elle:

— Mon Dieu! n'est-ce encore que parce qu'elle est là?

Alexine ne répondit pas, et se tournant vers sa tante:

— Votre affection pour moi vous égare, ma bonne tante. Je vous ai dit que j'étais heureuse, et je le suis... aujourd'hui surtout. C'est moi qui ai demandé à Paul cette soirée de solitude; c'est lui qui m'a sacrifié d'autres projets. Vous voyez donc bien qu'il n'y a pas de tyrannie ici.

— Allons, allons, si vous êtes contents ainsi, tout est pour le mieux, reprit la marquise avec un ton d'ironie tranchante. Il y a des gens qui aiment à se vanter... Je vous laisse dans votre tête-à-tête; mais, quand vous voudrez me faire croire à votre bonheur, ma nièce, vous évitez d'insister sur vos yeux lorsque j'arrive. Adieu!... Je savais bien qu'il n'y avait rien à attendre d'un parvenu! murmura-t-elle en s'éloignant.

Paul ne la reconduisit pas, il avait bien autre chose à penser; il se rapprocha vivement d'Alexine:

— Elle est partie... Est-il vrai que c'est pour moi que vous renoncez à cette soirée de famille?

— A moins que vous n'ayez d'autres plaisirs...

— D'autres plaisirs!... Vous savez bien que mon plus grand bonheur est d'être près de vous!... Vous venez de vous montrer bonne, admirable, à tel point que je n'ose croire... Alexine, nous sommes seuls maintenant, et, comme le dit votre tante, vous n'avez plus besoin de vous vanter. Vous ne laisserez peut-être plus tomber sur moi ce regard qui tout-à-l'heure a calmé ma colère et réveillé dans mon âme un espoir...

— Comment donc vous ai-je regardé? demanda Alexine en levant sur

... pour être distribuée en secours extraordinaires aux indigents pendant les mois de novembre et décembre.

Le tribunal civil de première instance de Lyon a fait sa rentrée hier mercredi ; elle n'a pas eu lieu dans le nouveau Palais de Justice, mais dans l'ancien hôtel Chevreton. M. le procureur du roi et MM. les juges d'instruction sont déjà installés dans le nouveau palais dont la partie destinée au tribunal civil sera entièrement terminée dans une quinzaine de jours. Quant à celle destinée à la cour royale, il y a tout lieu de croire qu'elle ne sera terminée de si tôt. Les assises se tiendront toujours provisoirement dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

La cour royale fera sa rentrée le lundi 14 novembre. M. De-miau-Crouzilhat doit prononcer le discours.

Par arrêté de M. le ministre de l'agriculture et du commerce en date du 31 octobre, le prix moyen de l'hectolitre de froment, pour servir de régulateur aux droits d'importation, a été fixé à fr. 82 c. pour les départements de première classe dont celui du Rhône fait partie.

Il existe à Lyon, rue des Petits-Pères, une fille, nommée Maria Plâtre, aujourd'hui âgée de cent quatre ans. Cette centenaire, qui assistait, cette année encore, au dîner de la communauté de l'hospice de la Charité, d'où elle est sortie il y a bien longtemps, est petite et maigre ; elle jouit de toutes ses facultés, et répond avec beaucoup de présence d'esprit aux questions qu'on lui adresse.

L'ouverture du Grand-Théâtre est fixée définitivement à demain samedi. On donnera *Robert-le-Diable*. Les principaux rôles seront joués par MM. Delahaye, Desterbercq, Scott, et par Mmes Miro et Morel.

Notre Ecole royale des Beaux-Arts vient d'annoncer sa rentrée pour lundi prochain 7 de ce mois.

On lit dans la *Gazette d'Autvergne* :  
« Besson a passé à Clermont vendredi dernier sous l'escorte de la gendarmerie qui le conduisit à Lyon pour y être jugé de nouveau par la cour d'assises du Rhône, devant laquelle la cour de cassation l'a renvoyé.  
« Besson a couché à la prison et a repris sa route samedi matin pour Lyon.  
« Les personnes qui ont vu Besson lors de son premier passage, quand il fut conduit à Riom, ont trouvé ses traits altérés et son air abattu. Cet homme, encore dans toute la vigueur de la jeunesse, a une figure assez agréable. Sa présence avait excité dans la prison une grande curiosité. »

M. Alexandre, qu'une maladie assez grave a tenu pendant plus d'un mois éloigné de notre seconde scène, a fait sa rentrée hier dans le rôle de Célestin Fauvel d'Une Jeunesse orageuse. Les applaudissements qui ont accueilli cet artiste à son entrée en scène, et qui se sont renouvelés à plusieurs reprises pendant la représentation de cet ouvrage, ont dû lui prouver que son absence avait été sentie du public. Nous n'avons pas besoin de dire que M. Alexandre s'est parfaitement bien acquitté de son rôle : M. Alexandre est toujours un acteur de bonnes manières et d'excellent ton.

Pour être juste, nous devons dire que Mme Wable, jeune artiste qui tient avec distinction les premiers rôles de notre troupe des Célestins, a le droit de revendiquer une partie des applaudissements que nous venons de mentionner. Mme Wable s'empare chaque jour de plus en plus de la faveur du public. C'est le droit du talent.

On nous assure que M. le préfet du Rhône vient de faire dresser procès-verbal contre le propriétaire de la maison en réparation qui fait saillie sur le quai Fulchiron pour avoir fait plus de travaux qu'il n'y avait été autorisé. On ajoute que ce fonctionnaire serait disposé à faire les démarches nécessaires auprès du gouvernement pour obtenir l'expropriation de cet immeuble qui, comme nous l'avons expliqué, est en avancement de plus de trois mètres sur l'alignement de cette voie de communication.

(Courrier de Lyon.)

L'affaire Marcellange sera portée aux prochaines assises du Rhône qui s'ouvriront à Lyon le 5 décembre prochain.

Par ordonnance du roi en date du 26 octobre, sur le rapport de M. le ministre de l'instruction publique, M. François, professeur d'histoire à la faculté des lettres de Lyon, et M. le docteur Dupasquier, professeur à l'école préparatoire de médecine, ont été nommés chevaliers de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur.

Les grands yeux voilés par l'émotion et l'amour.

— Ah ! c'est ainsi, dit Paul d'une voix tremblante, en l'entourant de ses bras. Mon Dieu ! tu veux donc être ma femme, ma maîtresse adorée... Tu m'aimes donc ?...

— Que vous avez été long-temps à vous en apercevoir ! dit Alexine en cachant son joli visage dans le sein de son mari.

— Oh ! j'ai pardonné... c'était trop de bonheur, je n'osais pas y croire !...

Le lendemain, Alexine et Paul allèrent dans l'après-midi visiter le marquis de Lamirande. Tous les traits d'Alexine étaient animés par une telle expression de bonheur et d'amour, qu'elle en était éblouissante. Son père la remarqua et s'écria en riant :

— Mon Dieu ! que tu es belle aujourd'hui !

Il achevait à peine cette exclamation qui fit prodigieusement rougir Alexine et sourire son mari, lorsque la marquise entra.

— Ah ! dit-elle, nous voilà encore face à face... Vous avez du malheur, monsieur David.

— Moi, ma tante, mais au contraire... jamais je n'ai été si heureux ! Je disais tout à l'heure à ma femme, il y a des moments où le bonheur déborde de notre ame, où notre cœur bondit, où il semble que la terre ne soit plus assez grande pour nous. Ces jours-là, on ne redoute qu'une chose, la folie.

— Ah ça ! qu'est-ce que vous avez donc aujourd'hui ?

— Rien, rien, ma bonne tante ; nous venions inviter mon beau-père à une fête de famille, et nous comptons aller vous prier d'y venir aussi, pour célébrer au milieu de tous ceux que j'aime.

— Mais il me semblait, monsieur David, que ma présence vous gênait quelquefois.

— Autrefois, c'est possible, et, ajouta-t-il en baissant la voix, certains conseils donnés à ma femme le soir de ses nocces justifiaient assez... Quoi ! vous savez ?...

— J'ai tout entendu. Madame la marquise, vous êtes une femme d'esprit, et je crois que vous avez toujours été irréprochable ; mais avouez-moi, ces conseils n'étaient ni très-moraux, ni très-généreux.

— Monsieur...

— Ne parlons plus, reprit-il à haute voix ; les heureux sont indulgents et pardonnent, n'est-ce pas, mon Alexine ? Maintenant, ma tante, serez-vous toujours bien reçue, et, pour vous le prouver, je vous invite à venir, avec monsieur le marquis, visiter notre terre de Lamirande où nous comptons finir l'été.

— J'y consens, dit la marquise, tout-à-fait remise de son embarras.

— Travaillerez-vous, qu'est-ce que je voulais, moi ? le bonheur de cette enfant... Ah ça ! est-ce que tu l'aimes, là... d'amour ? demanda-t-elle tout bas à Alexine.

— Oh ! de toute mon ame !

— Allons... le voilà noble !

CLÉMENCE LALIRE.

Bulletin officiel du mouvement de la Condition des Soies de Lyon pendant le mois d'octobre dernier.

|                                                  |               |
|--------------------------------------------------|---------------|
| Il a été conditionné pendant ce mois :           |               |
| 585 balles ou parties d'organsin, pesant net.... | 47,931 kilog. |
| 438 — — de trame — —                             | 28,137        |
| 143 — — de grège — —                             | 10,985        |
| 38 — — de soies div. — —                         | 1,527         |
| 52 parties de bobines pleines ou vides.....      | 490           |
| 1,256 numéros placés, et en poids total net..... |               |
| 89,070 kilog                                     |               |
| MOUVEMENT DE LA POPULATION DU DÉPÔT DE MENDICITÉ |               |
| du 1 <sup>er</sup> au 31 octobre 1841.           |               |
| Effectif au 1 <sup>er</sup> octobre.....         | 245           |
| Admis pendant le mois.....                       | 25            |
| Sortis pendant le mois.....                      | 15            |
| Effectif au 1 <sup>er</sup> novembre 1842.....   | 255           |

DÉPARTEMENTS.

On nous écrit de Longvic que le 1<sup>er</sup> octobre un cultivateur de cette commune a découvert, en labourant un champ, deux cercueils en pierre blanche d'une grande dimension. On suppose qu'ils avaient dû contenir les corps de quelques guerriers, car on a trouvé dans l'un une poignée d'épée ou de poignard profondément altérée par le temps. (Courrier de la Côte-d'Or.)

Nouvelles Etrangères.

ANGLETERRE.

LONDRES, le 29 octobre. — Une grande assemblée de la ligue (l'association contre la loi des céréales) a eu lieu à Manchester. Tous les chefs de la ligue, entre autres M. Bowring, s'y trouvaient. On s'est plaint de l'apathie du peuple sur la question des céréales, ce qui justifierait l'opinion des Tories qui assurent que la ligue est surtout formée des propriétaires de moulins auxquels l'importation des blés étrangers donnent un bénéfice certain, sans aucunement garantir au peuple une diminution dans le prix du blé. Le monopole, dans cette hypothèse, ne ferait que changer de mains ; il passerait de l'agriculture, de la grande propriété au commerce, et le commerce est naturellement spéculateur.

A tout événement, ce que l'on peut conclure, c'est qu'il y a en Angleterre, dans la question des céréales, lutte entre la propriété et le commerce sur une question de subsistance, et cela suffit pour donner une importance énorme à la loi des céréales.

— Dans une nouvelle réunion de chartistes pour venir au secours des victimes politiques du Lancashire, un jeune orateur, M. Montz, s'est exprimé ainsi : « Marie-Anne Walker est une admirable femme dont le patriotisme doit servir de modèle à toutes les femmes. Grâce à ses inspirations énergiques, je puis prédire aux tyrans du pays qu'ils auront bientôt à lutter contre une phalange de femmes. Ces femmes se battront comme des démons. Ce sont elles qui composeront l'avant-garde ; les hommes les suivront, et rien ne résistera à ces forces combinées. (On applaudit.) Les tyrans ont fait du foyer domestique un enfer, et les femmes s'élançant hors du foyer pour arracher le pays à sa ruine. Vivent les femmes ! » (Tonnerre d'applaudissements.)

— Nous lisons dans une correspondance de Londres, du 29 octobre, que le parlement pourrait bien être réuni avant Noël, à la demande du ministre de l'intérieur, sir J. Graham, qui craint l'hiver et la détresse des classes ouvrières.

CANADA.

Les journaux anglais publient des nouvelles du Canada. Les Tories du Canada sont irrités au plus haut degré contre le gouverneur-général, sir Charles Bagot, à raison des nominations qu'il a faites récemment dans le personnel de l'administration supérieure et qui tendent à favoriser le parti français. Leur colère ne connaît plus de bornes. Le *Toronto Patriot* cite vingt journaux qui poursuivent de leurs invectives le gouvernement et l'accablent d'outrages. M. Girouard a refusé les fonctions publiques que le gouverneur lui avait offertes. Les nominations effectuées ont laissé tant de sièges vides dans le parlement qu'une prorogation est devenue indispensable. Le parlement sera en conséquence prorogé pour deux mois ; pendant ce temps, on fera des élections pour le compléter.

VARIÉTÉS.

Fragments Philosophiques.

ESPRIT ET MATIÈRE (1).

XIV. — Qui peut mesurer la prodigieuse activité de l'esprit, connaître la multiplicité de ses opérations, l'étendue de ses perceptions ? Personne assurément. Quand vous voyez marcher un homme, à sa stature, à son pas, à son âge, vous savez bien vite apprécier la distance qu'il pourra parcourir dans une heure, dans un jour ; si vous le voyez à l'état de méditation, vous ne savez ni à quel ordre d'idées il est fixé, ni quels sont ses vœux ou ses espérances ; s'il le veut sérieusement, il est pour vous impénétrable dans le moment où ses forces intellectuelles sont dans la plus grande activité. Cela se conçoit : il agit en dehors des sens et les maîtrise.

XV. — L'homme de génie n'a jamais pu douter sérieusement de l'existence de l'esprit et de sa supériorité sur tous les organes. L'homme sensé y croira toujours, car, par l'observation la plus simple, il sera infailliblement amené à reconnaître que le corps est mu par une puissance interne qui réside en lui, sans participer à sa nature, et les merveilles opérées par le principe pensant sont assez éclatantes pour prouver qu'il a une existence qui est propre, que sa mission est de diriger le corps et de lui imprimer constamment une impulsion raisonnée et calculée. La force coactive de la pensée est telle, qu'elle n'a pas de limites certaines.

XVI. — Au milieu de son camp, voyez ce général dont la renommée remplit le monde : la nuit étend partout ses voiles, tout est silencieux autour de lui, et ses soldats sont plongés dans le sommeil ; il veille, il médite ; demain, à sa voix, des milliers d'hommes se heurteront et disputeront au terrible jeu des batailles l'avenir de leur patrie.

Pourtant il est calme ; la confiance brille dans ses yeux. Ne comprenez-vous pas qu'il sait déjà les chances de la journée, qu'il les a calculées et qu'elles lui annoncent la victoire ? Si ces soldats dorment si paisiblement, c'est qu'ils sont certains qu'il fera, pour leur salut et leur triomphe, tout ce qui est humainement possible ; pleins de sécurité, ils attendent un signe pour se dévouer.

L'influence de Napoléon sur ses troupes était immense ; sa présence sur un champ de bataille les électrisait, augmentait leur valeur et doublait les chances de succès ; il fascinait en quelque sorte ses soldats et ses généraux ; tous grandissaient sous ses yeux et devenaient vaillants. Cette domination qu'il avait conquise, et que subissaient les plus intelligents comme les plus braves, était toute morale, toute intellectuelle. Napoléon n'était ni le plus intrépide ni le plus robuste homme de guerre de la France, mais il en était le plus puissant par la pensée et le plus apte à agglomérer et à diriger de nombreux bataillons.

Supposez que l'homme soit pure matière, et Napoléon, chef

suprême de nos armées, est une impossibilité ; le commandement devra appartenir au plus fort, au plus habile dans les exercices du corps, au plus hardi : Murat régnera, Napoléon obéira.

XVII. — Suivez dans ses conceptions cet habile ingénieur : il va aussi lutter contre la matière, la manipuler pour l'asservir ; vous le verrez pendant de longs mois s'environner de cartes, de plans, méditer, comparer. Bientôt il mettra en mouvement des groupes nombreux de travailleurs, et la mer viendra baigner des terres jusqu'alors inconnues pour elle ; des villes seront reliées par des canaux ; des populations long-temps étrangères les unes aux autres se croiront tout-à-coup voisines et le seront, puisqu'en accélérant la vitesse de locomotion, il y aura réellement abréviation dans les distances. Eh bien ! tous ces travaux qui s'accompliront sous ses inspirations étaient exécutés dans sa pensée avant même qu'une seule pierre eût été extraite des carrières, qu'une seule pelletée de terre eût été remuée, qu'un seul coup de pioche eût été donné. Tout était réalisé pour lui ; il savait les distances, connaissait les obstacles à vaincre, et n'avait plus besoin que du concours des travailleurs pour assurer à son pays un moyen de plus de prospérité.

Comparez les faits qu'il détermine à ses forces physiques, voyez quels rapports vous pourrez établir entre l'agent visible, ostensiblement actif, et les travaux auxquels il a présidé : vous n'en trouverez aucun qui puisse vous satisfaire, si vous n'admettez la force spirituelle.

XVIII. — Quand Christophe Colomb rêvait la découverte des Amériques, percevait l'existence d'une partie de notre globe jusque-là restée inconnue, il vivait en dehors des sensations. Qu'était l'action de son corps à côté de l'action de son ame ? Quel rapport y avait-il entre cette pensée forte qui gravitait vers des régions lointaines et les opérations de son être matériel ? Aucun, assurément. S'il n'avait été travaillé par le besoin de connaître, d'étendre les limites de la puissance de l'homme, est-ce qu'il aurait ainsi consacré toutes ses forces, toutes ses ressources à la réalisation d'un projet que tout semblait condamner ? Avec son génie, son activité, son courage, il n'aurait pas manqué de se faire une position heureuse dans sa patrie et d'y conquérir facilement des moyens d'existence. Ce n'est donc pas le besoin qui l'a aiguillonné, surexcité, et lui a donné la persistance dans ses résolutions. Si sa volonté a vaincu tant d'obstacles matériels, subjugué tant d'autres volontés chancelantes et pleines de doute, ne faut-il pas en conclure qu'elle avait pour base de longues et puissantes méditations, que, par les opérations de l'esprit, Christophe Colomb était arrivé à la certitude que notre globe contenait de vastes terres qui nous étaient inconnues ? Ce ne sera par à l'action des sens qu'on pourra jamais attribuer la découverte de l'Amérique ; on ne peut pas la concevoir si ce n'est par la perception spirituelle. Socrate avait, disait-il, son démon familier qui l'avertissait soigneusement de tous les actes importants auxquels il allait être mêlé ; ce démon familier, qu'était-ce autre chose que son esprit ? C'est aussi ce démon familier qui a poussé Christophe Colomb vers des contrées lointaines et inconnues, les lui a révélées et lui en a fait découvrir la route à travers l'Océan.

XIX. — Les matérialistes, frappés des résultats produits par l'intelligence, sont assez disposés à reconnaître son existence comme réelle ; toutefois ils nient sa spiritualité sans considérer qu'elle ne peut pas avoir la même cause que la matière, puisqu'elle produit des effets qui ne sont en rien semblables à ceux que celle-ci peut produire.

Cessante causa, cessante effectus, disent les logiciens, parce qu'ils ont reconnu que la cause et l'effet sont intimement liés, qu'il ne peut pas y avoir d'effets sans causes. Puisque cette corrélation existe nécessairement entre l'effet et la cause, il faut bien en conclure que, si les effets de notre esprit n'ont rien de semblable aux effets produits par notre corps ou par notre organisme, les causes qui les ont produits ne sont pas corporelles, palpables, tangibles.

Les sensations n'expliquent pas la pensée, car la pensée fonctionne sans avoir éprouvé de sensations et s'occupe d'être qu'elle n'a jamais ni vus ni sentis. Ainsi je discute la vie et les actes d'hommes qui ont vécu dans des époques éloignées ; je me retrace leurs mœurs, je me fais une image de leurs caractères, je me rends compte de leurs passions et des mobiles de leur conduite. En le faisant, je sais bien que je ne suis pas dupe d'une illusion, et j'ai la conviction d'être dans la réalité relative, si ce n'est absolue. Il peut arriver même que j'aie plus nettement la connaissance de certaines époques historiques que ceux qui y ont assisté, et que je perçoive mieux qu'eux les causes des événements et les mobiles des déterminations des hommes d'état qui les ont dirigés. Pour les esprits supérieurs tout s'explique ; ils planent tout à la fois sur leur époque et sur les époques antérieures ; ils n'ont pas parcouru une contrée, ils la connaissent dans ses détails, ils en savent les traditions, les mœurs, les préjugés. Oserait-on prétendre qu'ils sont arrivés à ces résultats par les sens ? Ce serait ridicule.

XX. — Evidemment, s'il n'y avait pas dans l'homme une intelligence immatérielle, nos forces morales seraient aussi bien appréciables que nos forces physiques ; les différences seraient de peu d'importance. Nous pourrions assigner à l'avance la tâche intellectuelle, tout aussi bien que nous assignons la tâche matérielle. Nous savons sûrement ce qu'un ouvrier ébéniste devra mettre de temps pour mettre sur pied une commode ou une armoire, combien le maçon qui élève un mur devra y consacrer de journées ; et nous ne pouvons pas prévoir à quel moment un philosophe aura donné une solution à une question de métaphysique, combien un poète restera de mois pour produire une tragédie ou une épopée. De même que l'activité de l'esprit est incommensurable, de même on ne peut pas indiquer son mode d'activité, ni lui tracer de limites de temps, quand il s'agit de productions éminentes et véritablement intellectuelles. Dans l'indépendance complète de l'esprit de toute contrainte et de toute appréciation ne découvre-t-on pas encore une présomption de plus en faveur de son immatérialité ? Car, encore une fois, si la pensée était le résultat de la matière ou en était le produit, on pourrait calculer à l'avance ses travaux, comme on calcule les travaux purement manuels. Il y aurait analogie dans le mode de fonctionner, puisqu'il y aurait identité dans le moteur de l'activité. Cependant on n'a jamais songé à commander des vers ou des traités de philosophie ; quoique la littérature soit bien entachée de cupidité, elle n'est pas arrivée à ce degré d'abaissement, et si des marchés se passent entre des libraires et des écrivains, ils n'ont pour objet que des créations d'ordre inférieur et en quelque sorte matérialisées. On sait trop bien qu'une vérité nouvelle en philosophie ne peut pas être l'objet d'une convention pécuniaire et qu'un poème ne se crée pas à prix d'argent.

XXI. — Admettez que la force pensante soit dans la matière, qu'elle en émane ; alors vous trouverez constamment accord par-

(1) Extrait d'un ouvrage inédit sur la loi morale. — (Voir le numéro du 4 novembre.)

fait entre la pensée et le corps. La maladie affectera nécessairement notre intelligence; l'âge en réglera la croissance ou la décroissance. Nos organes sont tous essentiellement liés les uns aux autres; quand il y a affection grave dans notre être physique, l'effet est général et de la partie s'étend au tout. Cependant nous voyons chaque jour des vieillards débilés conserver toute la lucidité de leur esprit, et des hommes jeunes encore et pleins de force perdre une partie de leurs facultés intellectuelles. La science a souvent pris racine chez un homme constamment malade, et elle a refusé de s'identifier avec des êtres pleins de santé. Ces phénomènes ne sont pas rares; on ne peut pas les comprendre sans reconnaître la double substance que nous avons constatée.

Chez les enfants pas plus que chez les vieillards et les hommes faits il n'y a proportion ou harmonie entre les forces corporelles et les forces morales. Nous voyons fréquemment des adolescents prendre rang parmi les plus doctes et professer en face d'un auditoire rempli d'hommes depuis long-temps adonnés à l'étude des lettres.

A seize ans, Pascal publia un traité des *Sections coniques* qui fut admiré des mathématiciens les plus éminents. A treize ans, Montaigne, dont l'érudition a été si remarquable, avait complété ses études. On assure que, dès l'âge de six ans, il entendait la langue latine. De l'examen de pareils faits, qui s'accomplissent fréquemment dans l'ordre intellectuel, résulte la preuve que l'esprit, n'étant pas soumis aux mêmes phases de croissance et de développement que le corps, ne participe pas de sa nature d'une manière complète et directe: dès lors pas d'identité.

Quelle relation peut-on trouver entre les forces physiques de Montaigne à l'âge de treize ans et ses forces intellectuelles? Nous en dirons autant de l'auteur des *Provinciales* qui à seize ans avait fait de si importantes découvertes dans les mathématiques. De tels esprits, dès leurs premières années, dépassaient en vigueur les esprits les mieux cultivés. Il y avait donc en eux un principe qui ne vivait en rien de la vie physique, puisqu'il produisait des faits complètement en désaccord avec les lois organiques de leurs corps.

XXII. — *La pensée est indivisible.* — Comment pourrait-elle se marier à la matière étendue, divisible? comment se coordonneraient subitement toutes les parcelles d'une même idée dans le moment même où l'action intellectuelle tend à s'accomplir? N'y a-t-il pas là une impossibilité absolue? Cet argument, pour appartenir à l'école, n'en a pas moins de force; il suffit de le produire pour en mesurer toute la portée.

Les matérialistes, forcés de reconnaître que le siège de la pensée n'est pas assignable et que les effets résultant de ses opérations n'ont rien de semblable aux effets qui naissent de l'action des corps, se retranchent, pour étayer leur incrédulité, dans cette objection qu'ils regardent comme fondamentale: « Les propriétés connues des corps, disent-ils, n'expliquent pas les actes de l'intelligence; mais nous ne connaissons pas toutes les propriétés de la matière. Prouvez qu'il est impossible que telle ou telle partie de nos organes n'ait pas la faculté de penser. » Que leur dire, puisqu'ils résistent à l'évidence des faits, à l'expérimentation de l'homme sur l'homme?

Puisque je nie que l'esprit soit tangible, corporel, je ne puis pas créer des preuves saisissables par les sens et changer la nature de l'âme pour la faire toucher, palper. A ceux qui ne reconnaissent comme vraies que les choses dont ils ont la preuve manuelle et visuelle, on ne peut pas faire voir l'esprit par les yeux du corps, puisqu'il n'est perceptible que par l'action de l'intelligence; en un mot, *l'esprit seul saisit l'esprit.*

Cependant la matière, quoi qu'ils disent, est connue dans ses propriétés essentielles; là où vous la supposez, vous trouvez l'étendue, la divisibilité. Que soutenons-nous? que la pensée n'est

pas divisible et qu'elle est nécessairement concentrée dans le principe de l'unité.

Si le principe dirigeant était dans un organe, cet organe aurait son appareil spécial, serait à part du corps et ne lui serait pas uni; car, obligé de le contraindre, il aurait trop à souffrir de cette union, de cette participation aux mêmes sentiments.

Les physiologistes les plus éminents n'ont jamais pu expliquer nos opérations spirituelles par notre organisme, nous rendre compte des causes de la folie, de l'idiotisme; ces faits échappent à leur sagacité et déroutent toutes leurs investigations. Ils n'ont jamais pu expliquer, par l'action des corps, les paniques qui saisissent les esprits les plus fermes, les pressentiments qui agitent les êtres les moins susceptibles de s'abandonner à de chimériques illusions. Ils ont étudié le sommeil de l'homme sans pouvoir analyser l'opération de l'esprit au moment des rêves. Si l'esprit est dans la matière, d'où vient qu'il échappe à la loi qui agit sur tous les organes connus en même temps, qu'il fonctionne quand toutes les parties du corps sont nécessairement en repos? De pareils phénomènes ne sont explicables qu'avec le spiritualisme.

XXIII. — Après avoir exposé les preuves de l'immatérialité de l'âme, si on interpelle à son tour le matérialiste et si on l'engage à démontrer que la matière pense, on le voit aussitôt dans l'embarras; il n'apporte dans la discussion que des conjectures et des probabilités. Lui, qui veut assigner une cause visible à la pensée, ne sait pas même où est son siège: il la croit plutôt dans le cerveau qu'ailleurs, sans en être certain. Ce n'est pour lui qu'une présomption, car rien de ce qui compose le cerveau ne présente d'indices d'une fonction spéciale en dehors de la fonction générale du corps, et pourtant les résultats produits par le principe pensant sont parfaitement distincts des résultats produits par l'action du corps. Il divise la matière, la compose et la décompose à son gré, interroge ses vibrations, ses sensations, dissèque le cerveau, les nerfs, parle de causes physiques qui sont encore cachées à notre intelligence, de fluides immatériels, sans arriver à une conclusion raisonnable. Tout ce qui est dans l'ordre physique peut s'analyser et se combiner; petite ou grande, la parcelle la plus exiguë de matière a ses propriétés finies, et quelque complexes et divisées qu'on les suppose, quelque activité qu'on leur prête, elles ne peuvent être comparées aux modes infinis de la pensée, et à son incommensurable activité. Dès qu'on entre, pour donner un corps à la pensée, dans la voie de l'inconnu, on n'a pas à présenter que des présomptions; dès que, pour expliquer ses opérations, on est obligé de la supposer résidant dans ce qu'il y a de plus insaisissable pour l'homme, on entre dans le spiritualisme. C'est ce qu'on doit constater dans les tendances des plus célèbres matérialistes.

Ne pouvant se rendre compte de la nature de l'esprit et voulant pourtant y arriver, ils se complaisent donc à interroger la nature sous tous ses aspects, sous toutes ses formes, pour y trouver le principe pensant; leurs recherches sont sans cesse infructueuses, et de ce qui est palpable et tangible ils passent bien vite à des substances plus délicées. Ainsi ils arrivent à se demander si l'âme n'a pas pour principe le feu et l'air, si ce n'est pas un fluide, s'il n'y a pas des forces physiques occultes, aimant mieux se rattacher à leur idée fixe que de reconnaître qu'il y a en nous une force qui est toute divine, qui échappe à l'analyse des sens et qui pourtant nous est assez clairement révélée pour que nous en reconnaissions l'existence.

XXIV. — Partout où vous supposez la matière, vous supposez le fini; car elle a ses propriétés fondamentales qui tendent toujours à la transformation. Rien ne périt dans la nature; tout se renouvelle et se modifie; c'est-à-dire que tout ce qui est matériel a un commen-

cement, une durée limitée et une fin assignables. Qui peut dire le principe des choses et leur fin, les domine intellectuellement; mais les sources de l'esprit, la nature de ses opérations et sa destination n'ont jamais été indiquées par des calculs, par des faits accumulés, par des comparaisons. En niant qu'il ait une source divine, que sa durée soit incommensurable, que sa destination soit liée à des faits d'ordre supérieur, que sa destination nous l'avons déjà prouvée, dans les divagations les plus ridicules, et on ne peut rien affirmer et rien conclure.

XXV. — La matière a des sensations qui lui sont propres. Pourquoi éprouvons-nous souvent le besoin de réagir contre elles, de les réfréner? c'est que nous avons en nous une perception de sa destination. En nous laissant aller instinctivement à ses inspirations, nous aurions à chaque heure du jour à risquer notre liberté, notre vie-même. Qui nous en avertit nous en détourne. Ce ne peut pas être la matière, puisqu'elle est tout imprégnée de la même sensation, du même besoin de la satisfaire. Ce qui la dirige, la même essence, la même nature, le même principe, la même fin. Nos sens sont toujours avides de jouissances; sir. Notre esprit, au contraire, tend sans cesse à nous éclairer sur les conséquences de nos desirs, de nos entraînements, et c'est sa force constante et supérieure qui fait que nous ne succombons pas à toutes les tentations qui nous assaillent.

La matière s'agit toujours pour arriver à des sensations définies, à la satisfaction de besoins connus et prévus; elle ne garde mémoire que des émotions qui l'ont vivement affectée. Tout ce qu'elle a de souvenir est restreint aux règles de conservation, de reproduction et d'action instinctive; elle ne peut ni créer des situations, ni combiner des relations qui n'ont pas de bases matérielles, ni imaginer des caractères dont le type est nouveau; toutes ces choses sont pour elles des impossibilités. Pour écarter notre opinion sur la spiritualité de l'âme, il faut donc aller à l'absurde, tandis qu'en l'admettant l'homme s'explique; sa vie n'est plus une énigme, son avenir cesse de paraître incertain; le but de sa vie est trouvé, la règle qu'il doit suivre constatée; il sait comment il doit vivre et quelle est la fin de sa vie.

F. R....z.

Le Gérant responsable, B. MURAT.

On lit dans le *Siccle*:

Monsieur le Rédacteur, Plusieurs journaux, en annonçant que la pose des tubes du puits de Grenelle est terminée, ont dit par erreur que ces tubes avaient été étamés. Les tubes du puits de Grenelle ne sont pas étamés, nous les avons galvanisés, ce qui est bien différent, car l'étain ou le plomb dont on se sert pour étamer constituent le fer à l'état électro-positif, d'où il résulte que, loin de préserver ce métal de la rouille, l'étain ou le plomb augmente au contraire l'oxydabilité du fer, parce que dans ce cas le fer attire, à travers les pores de l'étamage, l'oxygène qui alors se combine avec lui et le détruit plus promptement que s'il n'eût pas été étamé: c'est là un fait bien connu des physiciens. Au contraire, le zinc avec lequel nous galvanisons constitue le fer à l'état électro-négatif, et lui fait repousser l'oxygène de l'air. Dès lors le fer ne peut plus s'oxyder; l'effet galvanique préservateur est tel, qu'un tuyau, par exemple, qui n'est galvanisé qu'à l'intérieur ou à l'extérieur, ne s'oxyde pas, même du côté non galvanisé, lorsqu'il reste plongé dans l'eau, comme cela a lieu pour le tubage des puits artésiens, pour les ferrements des écluses, pour les plaques de tôle qui servent au doublage des navires, etc., etc.; il suffirait dans ces différents cas que quelques points fussent recouverts de l'étamage galvanique pour que toute la pièce se trouvât préservée de l'oxydation, même dans les parties non recouvertes. On peut se convaincre de ces faits à notre usine, rue d'Angoulême-du-Temple, 40, à Paris.

Agréer, etc.

H. LEDRU et C.

**Etude de M<sup>e</sup> Aubert, huissier à Lyon, rue Trois-Carreaux, 8.**

Le dimanche six novembre 1842, à dix heures du matin, sur la place du bourg de Caluire, il sera procédé à la vente aux enchères et au comptant de meubles saisis, consistant en buffet, tables, casseroles en cuivre, fourneau-potager, vaisselle, tabourets, billard, quinquets, etc. (1210)

**Même étude.**

Le dimanche six novembre 1842, à onze heures du matin, et au domicile du sieur Baudrand, ancien charcutier, demeurant à Caluire, lieu du faubourg de Bresse, Grande-Rue, n. 6, il sera procédé à la vente aux enchères et au comptant d'un mobilier saisi, consistant en tables, buffets, garde-robes, lits garnis, ustensiles de cuisine, etc. (1211)

**Même étude.**

Le dimanche six novembre 1842, à dix heures du matin, sur la place du bourg de Fontaine-sur-Saône, il sera procédé à la vente aux enchères et au comptant de meubles saisis, consistant en banques, balances, rayons, bœufs en verre, terraille, verroterie, tables, etc. (1212)

**Même étude.**

Le lundi sept novembre 1842, à dix heures du matin, sur la place des Terreaux, à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères et au comptant de meubles saisis, consistant en banque, garde-manger, table, établis de formier avec étaux en bois, scies, meule à aiguiser, six centimes environ en confectonnées, et trois mille bouts de bois en charmillie dégrossis et préparés pour formes. (1213)

**A vendre pour cause d'un départ pressé POUR LE BRÉSIL.**

UNE FABRIQUE DE PARFUMERIE ET DISTILLERIE, en pleine activité et jouissant d'une nombreuse clientèle. Le propriétaire de l'établissement laissera un commis pour mettre l'acquéreur au courant des secrets les plus intimes de l'art du parfumeur. On donnera des facilités pour les paiements. S'adresser à M. Gay, liquoriste, Grande-Rue, n. 15, à la Guillotière. (275)

**AVIS.**

L'étude de M<sup>e</sup> RÉGIPAS, notaire, successeur de M. CHAZAL, est actuellement rue Saint-Dominique, n. 1, au 1<sup>er</sup>. (4283)

**A vendre.**

UNE BRASSERIE DE BIÈRE bien achalandée, dans une ville à quarante-huit kilomètres de Lyon, d'une population de 30,000 habitants. Le vendeur donnera toutes facilités pour le paiement. S'adresser chez M. Kupper, au café des Deux-Maisons, place Bellecour, 5. (269)

**A LOUER.**

CHUTE D'EAU AVEC MOTEUR ET VASTE LOCAL, propres à des moulins à soie ou toute autre industrie, situés à Vaise, place du Marché. S'adresser, sur les lieux, au cafetier. (250)

**Dépôt général des Médicaments brevetés et autorisés.**

Pharmacie LARDET, place de la Préfecture, 16, à Lyon.

Instruments en gomme élastique, Appareils pour l'allaitement, Bandages de tous genres, Cornets acoustiques de toutes les formes. — GRANDE BAISSE dans les prix. — On expédie Seringues de voyage, en étain, en verre et en os; Glycospommes, Néopommes, Néoclyso-pommes, Néoclysetes, Clysoïdes à main, Clysoïdes à manivelle, Clysoïdes, Clystériennes, Clysoirs imperméables, artésiens et à robinet injecteur mobile, tubes de recharge avec ou sans raccord. — POUDRE SOLUBLE pour se procurer de suite un lavement de guaiave, pavot et graine de lin. — BAS ELASTIQUES pour varices. — PLAQUES MÉTALLIQUES contre les douleurs. — Produits chimiques employés au daguerrétype. (7551)

**MALADIES SECRÈTES.**

Guérison radicale, en cinq jours, de la blennorrhagie, si ancienne qu'elle soit et réputée incurable, par la **MIXTURE** et la **POUDRE VÉGÉTALE** de M. BERTRAND, pharmacien de l'École de Montpellier. — Pour preuve, l'argent est rendu si l'on n'est pas guéri. (On délivre un reçu imprimé.) — M. Bertrand prépare aussi l'**EXTRAIT OU ESSENCE DE SALSEPAREILLE DU PORTUGAL**, pur, sans sucre, pour les maladies de la peau et du sang. (Ne pas confondre avec les Sirops.) — Pour en prendre connaissance, demander la brochure que l'on envoie gratis. S'adresser à la pharmacie, place Bellecour, n. 12, à Lyon. (Affranchir.) (7184)

**DESTRUCTION DES RATS ET SOURIS**

**SANS ARSENIC.**

Prix des paquets: n. 1, 1 fr. 25 c.; n. 2, 2 fr. 50 c. — M. SALAMON, rue de Bondy, n. 42, à Paris. — (AFFRANCHIR.) (8919)

**FLUIDE PROPHYLACTIQUE.**

Ou Conservateur de la bouche, des dents et des gencives dans un état sain et de santé parfaite, chez Courtois, pharmacien, place des Pénitents-de-la-Croix, quartier Saint-Clair, à Lyon. — Prix: 3 fr. Un prospectus indiquant la manière de s'en servir accompagne chaque flacon. — Un dépôt est établi au bureau de la Conservation des Affiches, rue d'Egypte, n. 7, au 1<sup>er</sup>. (7159)

**AVIS.**

ALCOVERRO, officier supérieur espagnol, continue d'enseigner la langue espagnole. Déjà plusieurs élèves formés par ses soins ont su, après deux mois de leçons, traduire et parler cette langue avec assez de facilité. De tels succès sont la meilleure garantie de l'efficacité de sa méthode. Dans le haut commerce on sent tous les jours la nécessité de connaître la langue espagnole, qui est parlée dans la plus grande partie de l'Amérique. — S'adresser, pour traiter de gré à gré, rue du Bois, 15, au 2<sup>e</sup>, porte à droite. (267)

**Grais de Santé du Dr Franck.**

C'est le meilleur des purgatifs qu'on appelle ordinairement de précaution. Ils rétablissent l'appétit, favorisent les digestions, restituent le coloris et l'embonpoint, et sont souverains contre la bile, la constipation, les glaires et la migraine. Ils purgent doucement, sans dégoût; leurs effets sont les plus salutaires et les moins fatigants. La saison actuelle est la plus opportune. — Dépôts aux pharmacies: à Lyon, place des Terreaux, 13; Turin, à Tarare; Couturier, à Saint-Etienne; Ayot, à Villefranche; Morel, à Mâcon; Trouillet, à Vienne; Delange, à Voiron; Plana, à Grenoble. (7261)

**Pharmacie à Lyon, rue Palais-Grillet, n. 23.**

**DÉPURATIF DU SANG**

Pour la GUÉRISON des MALADIES SECRÈTES nouvelles ou anciennes, des Dartres, Gales rentrées, Affections rachitiques, rhumatismes, et de toute Acreté ou Vice du Sang et des Humeurs. Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère. Entièrement végétal, il remédie aux accidents mercuriels.

Prix: 5 fr. le flacon.

En dépôt à Saint-Etienne, à la Pharmacie Chermozon, rue de la Comédie. (7471)

**AVIS.**

M. JACOMIN, peintre et professeur de dessin, ouvrira le 15 novembre prochain un atelier d'études pour les dames. Les personnes qui désireraient s'inscrire peuvent s'adresser rue Lafont, n. 4, au 4<sup>e</sup>. (242)

**AVIS.**

UNE PERSONNE parfaitement au courant des affaires, de la tenue des livres à parties doubles et des voyages, désire s'arranger avec une maison, soit pour la tenue d'un bureau, soit pour voyager. Les meilleurs renseignements seront fournis. S'adresser rue Martin et place Saint-Michel, n. 5, au 4<sup>e</sup>. (237)

**Avis aux Amateurs du Tir.**

Dimanche 6 novembre, un prix de 50 à 500 fr., selon le nombre des tireurs à la cible, sera décerné aux plus adroits. Cet assaut aura lieu à la Demi-Lune, à midi précis, chez M. Baudrand, marchand de vin. (271)

**DENTIFRICES**

ELIXIR BALSAMIQUE ET ODONTALGIQUE pour blanchir les dents, les préserver de la carie, tonifier les gencives, entretenir la fraîcheur de la bouche et parfumer l'haleine. — Chez LARDET, pharmacien, place de la Préfecture, 16, à Lyon, où l'on trouve des poudres dentifrices blanches à la pyréthrine, roses au corail, noires au charbon, grises à la pyréthrine, à 1 fr. la boîte. — Dépôt d'un spécifique qui guérit et calme instantanément les douleurs de dents les plus vives. Prix: 1 fr. 50 cent. avec l'instruction. (7550)



LE CROCODILE, LE MARSOIN, LE MISTRAL, LE SIROCO, beaux bateaux à vapeur en fer.

d'une marche bien supérieure à tous les autres bateaux du Rhône sans exception.

Partent tous les jours du port d'Ainay, sur la Saône.

A 5 HEURES DU MATIN.

S'adresser aux propriétaires, MM. BONNARDEL frères et FOUR, quai de l'Arsenal et rue Sala, 2, ou au capitaine à bord du bateau. (6561)

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURSY FILS, rue Poulailleur, 19.